

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 97 (1952)
Heft: 7

Artikel: Les suisses dans l'armée néerlandaise du XVIe au XXe siècle [fin]
Autor: Kleyntjens, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348495>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Suisses dans l'armée néerlandaise

DU XVI^e AU XX^e SIÈCLE

(Fin)

Le colonel *Louis Auf de Maurer*, promu *général-major*, fut remplacé par le colonel *Göddlin von Tieffenau*, de Lucerne. Le nouveau colonel reçut l'ordre de présenter à son régiment un drapeau neuf portant son nom et ses armoiries. Il refusa, connaissant le profond respect des soldats pour leur drapeau que l'archevêque de Malines avait béni. Un brodeur s'offrit pour remplacer le nom de l'ancien commandant par le nom et les armes du nouveau. Le roi se déclara d'accord avec cette solution. Les Suisses retrouvèrent sans peine la popularité des anciens régiments. Le *colonel Ziegler*, nommé *général-major* en 1816, était très estimé par le roi.

Il avait servi d'abord en France (1785-1791), puis en Autriche (1792-93) contre la France républicaine, en Suisse avec le régiment d'émigrés Bachmann, campagnes de 1799-1800, dans le Vorarlberg et les Grisons, victoires de Feldkirch et de Zuoz. En 1802, il avait participé au mouvement fédéraliste suisse contre les unitaires, colonel divisionnaire dans l'armée fédérale en 1805, 1809 et 1813, mobilisée pendant les guerres de coalition contre Napoléon.

L'uniforme était bleu de roi, à parements et col orange, tunique garnie de dix galons blancs, placés horizontalement les uns au-dessous des autres, sur la poitrine, shako conique de 30 cm. de haut, à fond évasé, avec plaque de métal jaune portant le numéro du régiment, et aigrette blanche. Pantalons gris de fer, buffleterie en cuir blanc. Les régiments suisses portaient les Nos 29, 30, 31 et 32.

Le traité signé par le roi en 1815 avec la Confédération suisse, n'expirait qu'en 1839, mais des voix s'élevèrent aux Etats généraux, dès 1828, pour demander le licenciement anticipé des régiments suisses, afin de diminuer les dépenses militaires. Les Belges, surtout, insistaient sur la nécessité de ce désarmement partiel. Il est fort probable que, chez eux, il se mêlait à ce désir pacifique en apparence, une arrière-pensée politique, car la révolution de 1830, à Paris, allait déclencher celle de Bruxelles. Les Belges préparaient l'insurrection et la guerre qui devaient amener la séparation d'avec la Hollande. Il était évident que la suppression des régiments suisses enlèverait au roi de Hollande un des meilleurs éléments de son armée. Cet affaiblissement militaire de la Hollande ne pouvait que profiter aux Belges.

Le ministre de la guerre de La Haye fit savoir aux cantons suisses, en 1829, que Guillaume I^{er} s'était décidé à renvoyer les troupes suisses « malgré l'estime qu'elles inspiraient et les éloges dont on les comblait de toutes parts ». Toutefois, les officiers, sous-officiers et soldats, pouvaient entrer dans l'armée néerlandaise individuellement en gardant leur grade et leur solde. Quelques centaines de Suisses acceptèrent cet arrangement. Ainsi le *major Schoch* d'Hérisau. Nous avons retracé plus haut la carrière de son père, Jacob-Conrad, colonel au service de Hollande (1749-1828) qui s'illustra à la défense des Pays-Bas contre les armées de la Révolution française. Son fils *Jean-Ferdinand Schoch* était entré en 1815 au régiment *de Sprecher* (3^e Suisse). Il était major lorsque la suppression du service de Hollande, en 1829, vint détruire ses plus chères espérances. Il entra alors dans l'armée nationale néerlandaise, au 18^e régiment d'infanterie, comme capitaine. La révolution belge lui donna l'occasion de faire valoir ses qualités de chef, son courage, sa présence d'esprit, à *Anvers*, à *Namur*, à la poursuite des Belges, comme major du 2^e bataillon de son régiment. Le prince d'Orange et le duc de Saxe-Weimar ne lui ménagèrent pas les encouragements et les

éloges. A *Revels*, son bataillon, dans lequel servaient 150 Suisses, eut raison de la résistance des Belges, grâce à la précision de son tir et à ses irrésistibles attaques à la baïonnette. Schoch fut décoré de l'ordre du roi Guillaume.

En 1836, il avança au grade de lieutenant-colonel, en 1839, il était commandant du 18^e régiment dont il fit un corps de troupe modèle. Ses méthodes pédagogiques étaient citées en exemple. Colonel en 1840, il mourut un mois après avoir reçu son brevet, le jour de Noël, d'un accès de fièvre nerveuse, maladie qui régnait alors dans les Pays-Bas.

Les officiers entrés dans l'armée hollandaise à la suppression des régiments suisses, en 1829, sont la souche des familles hollando-suisses qui existent actuellement en Hollande : de Constant, Rigot, Schmidt, de Steiger, de Sturler.

Un membre de la famille de Goumoëns qui donna deux généraux, et plusieurs officiers supérieurs à la Hollande, *Emmanuel-Frédéric de Goumoëns*, était né à Orbe, dans le Pays de Vaud, en 1790. Elève de l'Académie militaire de Vienne, il fit, comme capitaine, dans l'armée anglaise, les campagnes d'Espagne et d'Italie contre les Français. En 1816, il passa major d'état-major en Hollande. Lieutenant-colonel en 1828, il reçut la croix de chevalier de l'ordre militaire de Guillaume et devint colonel en 1831. Il mourut en héros *au siège d'Anvers*, en 1832. Le roi des Pays-Bas et l'état-major de l'armée hollandaise honorèrent sa mémoire par un mausolée, érigé à La Haye.

Les officiers des régiments licenciés en 1829, qui ne voulurent pas s'engager dans les troupes hollandaises, et préférèrent rentrer en Suisse, touchèrent une demi-solde jusqu'en 1840, les sous-officiers et soldats les deux cinquièmes de leur solde. Le droit à la pension de retraite resta sans changement. Peut-être le roi Guillaume a-t-il regretté d'avoir congédié ses troupes suisses, un an avant la révolte de la Belgique ? Elles lui auraient été fort utiles, en 1830-1831. Les beaux régiments bleus aux revers orange qui, pendant près de deux siècles,

avaient partagé la vie du peuple néerlandais, protégés son existence, et sauvé plus d'une fois ses libertés, avaient quitté l'armée hollandaise et, cette fois-ci, définitivement.

* * *

Au service de Hollande, comme à celui de France, d'Espagne, du Piémont, de Naples, d'Autriche, de Suède ou d'Angleterre, soldats et officiers savaient que le Corps helvétique attendait d'eux qu'ils transmettent à leur peuple un héritage sacré, que ni l'utilitarisme, ni le matérialisme ne pouvait ébranler : le courage, la fidélité au serment et la discipline, vertus civiques, vertus chrétiennes aussi.

Par eux, soldats d'une vieille république, la tradition du dévouement de l'individu à la communauté était restée vivante. Car, ce n'était pas pour de l'argent, ou pour l'attrait d'une vaine gloire, que les régiments suisses se sont magnifiquement battus à l'étranger, mais par fierté nationale, pour soutenir une politique suisse, pour que leur pays puisse vivre en paix, librement, dans ses frontières inviolées, pour que le destin de la Confédération s'accomplisse dans l'honneur de servir et la beauté du sacrifice.

Une seule fois dans leur longue histoire, en 1798, les Suisses se sont laissés surprendre par les événements, parce qu'ils avaient négligé leur défense nationale. Ils ont durement payé leur imprévoyance, par l'invasion, la ruine, et la perte momentanée de leur indépendance. La leçon leur a profité, ils ont compris que seule une préparation militaire continue peut décourager un agresseur éventuel. Les sacrifices matériels considérables consentis par le peuple suisse pour l'armement et l'instruction de son armée, lui ont épargné la guerre, depuis plus d'un siècle.

* * *

A Berne, une ancienne tour des fortifications rappelle encore le service de Hollande. On l'appelle le *Holländerturm*. Au XVII^e siècle, les soldats en congé ou rentrés définitivement

du service des Pays-Bas, avaient l'autorisation de se réunir dans cette tour pour y fumer à l'abri des regards. Car l'usage du tabac, considéré comme particulièrement nuisible par Leurs Excellences de Berne, était alors interdit. Les autorités attentives à protéger la santé de leurs sujets, réprimaient sévèrement les infractions au règlement de police destiné à combattre une mode dangereuse, introduite en Europe par les Espagnols et les Hollandais, propagée en France au temps de Catherine de Médicis, en Suisse par le service étranger.

Les soldats retour de Hollande, avaient pris, là-bas, l'habitude de fumer, et ne pouvaient plus s'en passer. On les laissait s'adonner à leur vice, toléré par le Petit Conseil, à condition que ces fumeries aient lieu à huis-clos, pour ne pas offenser la morale publique. Le soir, la *Tour des Hollandais* se transformait en tabagie. Une fumée épaisse s'échappait des petites fenêtres. Les hommes, tout en tirant sur leur pipe de porcelaine, se racontaient leurs campagnes, et les souvenirs de lointains pays s'envolaient dans les nuages odorants de l'herbe à Nicot.

La *Tour des Hollandais* domine toujours la place de l'Orphelinat. Derrière ses murs épais, des générations de soldats du service des Pays-Bas ont retrouvé, autrefois, l'atmosphère des garnisons de Zélande, de la Frise et du Brabant. Ils ont évoqué des paysages de polders, de plaines blanches, de moulins à vent et de canaux gelés. Ils ont senti passer le souffle chaud des mers du Sud, du Cap et des Indes néerlandaises, quand le vent des îles de la Sonde chantait dans les voiles gonflées des frégates.

Les drapeaux du régiment de Meuron sont au musée de Neuchâtel, le cercle des officiers de Genève en possède aussi quelques-uns. Le temps n'a pas effacé leur fière devise :

Honneur et fidélité sur terre et sur mer.

D^r J. KLEYNTJENS

(Revu et complété
par le major P. de Vallière.)